



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 14 POUR : 14 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt-six Le neuf avril à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Agnès RICHARD. <u>Date de convocation</u> : Le 03 avril 2026 <u>Secrétaire de séance</u> : Nadine CUSIN
<u>Présents</u> : Agnès RICHARD, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Jérôme WAHL, Maryline DURET, Estelle DURET-ROYER, Christelle BRETTON, Florian ALGARRA-SUPPO, <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Olivier SEIFERT, Carole BEAURE, Victor DEPREZ <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Sébastien CARTON	

Délibération n° D26-24

**Objet : FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Madame le Maire rappelle que conformément à l'article L123-6 du Code de l'action sociale et des familles, les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du conseil d'administration du centre d'action sociale. Ce nombre est fixé par délibération du conseil municipal.

Il vous est proposé de fixer à 8 le nombre de membres du conseil d'administration.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de Madame le Maire, après avoir délibéré,

- ✓ **FIXE** à 8 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme

Le Maire,
Agnès RICHARD



Certifiée exécutoire le 10/04/2026

Transmise en Sous-Préfecture le 15 AVR. 2026

Affichée le 15 AVR. 2026